

# Compte-rendu Conseil d'école du 16 mars 2021

## Présents :

Madame LABROUSSE : Maire de Perpezac le Blanc

Monsieur LESCURE : Maire de Louignac

Madame AGNOUX : Délégué des parents d'élèves de Louignac

Madame TARIER : Délégué des parents d'élèves de Perpezac

Mesdames BENKEMOUN- DULERY et FARGE- BATIER : Enseignantes à Perpezac le Blanc et à Louignac

## Ordre du jour :

I - Suivi des points abordés lors du premier conseil d'école

II - Point sur les activités

III-Le rythme scolaire

IV - Questions diverses

### **I – Suivi des points abordés lors du premier conseil d'école**

Le règlement intérieur de l'école a été transmis aux parents.

La crise sanitaire : - dorénavant, le Conseil d'Ecole ne pourra se dérouler qu'en présence de 6 personnes.

- les rencontres avec les parents d'élèves sont à proscrire.
- les élèves doivent porter des masques de catégorie 1.

### **II – Le point sur les activités**

#### Perpezac-le-Blanc :

- La rencontre course longue et jeux collectifs prévue le 25 mars ne peut pas avoir lieu à Objat en raison de la crise sanitaire. Un intervenant de l' USEP viendra à l'école le 1er Avril pour faire courir les enfants et leur faire pratiquer un jeu collectif.

- Une rencontre Athlétisme est prévue le 20 mai.

- Nous commencerons le projet jardin début avril. Merci à la mairie qui nous laisse le jardin du logement actuellement inoccupé , pour semer et observer la croissance et le développement des végétaux.

- Intervention d'un Apiculteur en mai en lien avec le projet jardin.

#### Louignac :

- une rencontre athlétisme devrait se dérouler au stade d'Objat le 1er juin.

- Suite à l'intervention de Monsieur David, apiculteur à Louignac, les élèves mènent un projet sur les abeilles et s'intéressent plus particulièrement au rôle de chacune d'elles.

- Le 9 mars, le professeur d'allemand du collège d'Objat est venu se présenter aux élèves de CM2 et les a initiés rapidement aux sonorités de la langue allemande et au vocabulaire. Les futurs collégiens pourront, s'ils le souhaitent, faire une classe bilingue allemand-anglais ou espagnol-anglais.

- Le 16 mars, des étudiants dans le domaine de la santé (médecin, infirmier...) sont venus à l'école de Louignac pour présenter leur cursus universitaire, leur parler de l'importance d'avoir une alimentation équilibrée et de l'activité physique notamment en période de confinement. Leur intervention s'est finalisée par la réalisation d'une fresque.

### **Projets communs:**

- Un spectacle de Noël a été offert aux enfants des deux écoles. "*Le garçon qui mouillait les poules*" a connu un vif succès et a enchanté les yeux, les oreilles et l'imaginaire des élèves.

- Une intervenante du CPIE proposera pour chaque classe une séance sur les insectes pollinisateurs le jeudi 2 avril.

- Le 3 mai pour les élèves de Louignac et le 28 mai pour ceux de Perpezac, devrait se dérouler une journée pêche et connaissance du milieu aquatique, en partenariat pas la maison de la pêche de Lissac.

- Nous souhaitons faire intervenir dans nos classes une comédienne (10 séances d'1h30 par classe) pour faire découvrir ou redécouvrir le Théâtre à nos élèves. La finalité serait de proposer une représentation extérieure à la fin de l'année. Les demandes de subvention pour un tel projet ne sont plus possibles car elles devaient être faites avant décembre, ce qui était compliqué vu la période sanitaire actuelle.

Le coût de cette intervention étant important nous demanderons lors de notre prochaine réunion de directeurs à madame l'inspectrice si il est possible de faire un spectacle à l'extérieur en fin d'année.

### **III-Le rythme scolaire**

A la rentrée 2018, un certain nombre de communes comme Louignac et Perpezac le Blanc ont opté pour une organisation de la semaine scolaire qui s'inscrit dans un cadre dérogatoire. Leur autorisation arrive donc à échéance au terme de la présente année scolaire. En conséquence, les communes qui souhaitent conserver les mêmes modalités de fonctionnement doivent solliciter le renouvellement de leur dérogation. Les formalités de demande sont identiques à celles de la procédure initiale : délibération au conseil municipal et procès verbal du conseil d'école.

#### Ecole de Louignac :

Horaires : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

APC : Lundi et jeudi de 16h40 à 17h10

#### Ecole de Perpezac le Blanc :

Horaires : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 8h45h à 12h15 et de 13h45 à 16h15

APC : Lundi et jeudi de 16h20 à 16h50

Après un vote à main levée, cette proposition est acceptée.

### **III – Questions diverses**

1- A quel usage sont destinés les 2 tablettes dont va être équipée l'école de Perpezac ?

- Des aides sont proposées aux communes depuis plusieurs années pour équiper les écoles en matériel informatique. L'arrivée de deux enfants allophones m'a convaincu de commander deux tablettes pour utiliser des logiciels spécifiques à l'apprentissage du vocabulaire et de la langue française en général. Ces logiciels ne peuvent pas être installés sur les ordinateurs portables de la classe car trop anciens.

2- Est-il possible de mettre à disposition des élèves une corbeille de fruits pour la cantine et la garderie, pour leur laisser la possibilité de manger un fruit lorsqu'ils n'aiment pas le dessert ou au goûter, sachant qu'il s'agit d'une alternative saine pour la santé des enfants.

- Le goûter proposé par la garderie n'est pas obligatoire. Cependant, si certains enfants n'aiment pas ce qui est proposé, il reste souvent des desserts de midi ou ils peuvent avoir du pain et de la confiture si ils le souhaitent. Les fruits ne seront pas proposés en supplément.

3- Est-il possible de faire de manière régulière un atelier cuisine en matinée avec les grandes sections (ou autres niveaux) qui pourraient ainsi participer avec Laurence à la préparation d'une partie de leur menu ? (continuité de l'apprentissage : compter, peser, lire les ingrédients...)

- Les ateliers cuisine sont envisageables mais compliqués en cette période (Je devrais également faire porter un masque aux GS. Si j'en propose, ils seront en lien avec un projet de classe, et ne seront pas réguliers. Laurence ne dispose pas du temps nécessaire pour faire participer un groupe d'enfant à la préparation d'un repas.

#### **Remerciements:**

Monsieur l'Inspecteur de la Santé et de la Sécurité au Travail est venu à Louignac le 23 février et a souligné la chance que les élèves avaient de pouvoir apprendre dans de si beaux locaux. Merci à la municipalité.

Les trajets en bus se déroulent dans le respect des règles et dans la bonne humeur. Merci au chauffeur pour sa grande écoute et son implication pour le bien de tous.

Merci à la municipalité de Perpezac le Blanc pour le photocopieur et aux APE qui soutiennent les écoles dans toutes leurs actions.